

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

CONSERVATOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UN ORCHESTRE A L'ECOLE ENTRE L'ECOLE DE SAINT-SYMPHORIEN ET LA CAN

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGE, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

Titulaires absents suppléés :

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C51-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

CONSERVATOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UN ORCHESTRE A L'ECOLE ENTRE L'ECOLE DE SAINT-SYMPHORIEN ET LA CAN

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN, à travers le Projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque, intègre, dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire. C'est dans cet objectif que le CRD Auguste-Tolbecque souhaite élaborer et développer un projet pluriannuel d' « Orchestre à l'école ».

Parallèlement, dans le cadre de son projet, l'équipe pédagogique de l'école de Saint-Symphorien exprime la volonté de remédier aux difficultés dans les apprentissages fondamentaux et à l'éloignement relatif de certains équipements culturels, par le biais d'un projet d'orchestre à l'école ne nécessitant aucun prérequis vocal, instrumental, théorique ou culturel, privilégiant l'oralité et permettant à des élèves de jouer d'un instrument en groupe « tout de suite » pour susciter la motivation et favoriser la réussite scolaire des élèves.

Ce projet artistique éducatif participera à la dynamique dans l'espace communautaire.

Moteur de transformation et de rayonnement de la Culture, facteur de cohésion sociale et de développement, il contribuera à la construction collective dans le temps d'un ancrage identitaire territorial.

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention,

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la convention jointe en annexe,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200928-C51-09-2020-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020